

Montréal, le 15 novembre 2021

Office de consultation publique de Montréal
1550, rue Metcalfe – Bureau 1414
Montréal (Québec) H3A 1X6

Objet : L'opinion de la Coopérative rue des artistes au sujet de l'aménagement du site de l'ancien Hôpital Royal Victoria et de l'Institut Allan Memorial

Madame, Monsieur,

La Coop rue des Artistes est une coop d'habitation de 25 unités situées sur les rues Jeanne Mance, Sainte-Famille et Milton, à 10 minutes de marche du site du Royal Vic. Notre coop fait partie de la Communauté Milton Parc (CMP) avec laquelle elle partage des valeurs sociales et environnementales.

Il est à noter qu'un nombre important de membres de notre coopérative et de notre communauté ont déjà atteint ou approchent l'âge de la retraite. La création d'une coopérative d'habitation adaptée aux besoins des personnes âgées aurait le potentiel de libérer des logements dans le quartier Milton Parc pour les jeunes familles dans le besoin.

Il est important de souligner le fait que notre communauté a une expérience de plus de 40 ans de gestion communautaire et qu'elle a démontré sa volonté de participer activement au projet du Royal Vic. La déclaration de copropriété de notre communauté pourrait servir d'inspiration concernant un éventuel développement au site du Royal Vic.

En plus d'une préoccupation pour les défis pressants liés aux changements climatiques, nous partageons avec notre communauté une grande inquiétude au sujet de la crise de logement à Montréal.

Il est évident que le site de l'ancien Royal Vic offre une occasion exceptionnelle de servir le bien public. Cette occasion unique permettra d'offrir des logements sociaux tout en intégrant de meilleures pratiques en agriculture urbaine et en protection de l'environnement.

Cette idée nous semble correspondre à la vision du projet Nouveau Vic de McGill, tel que décrit sur le site web newvic.mcgill.ca. Cette vision est présentée comme étant axée sur les systèmes de développement durable et la collaboration avec la collectivité incluant des groupes autochtones et communautaires. Nous y voyons un potentiel intéressant de collaboration pour le développement des terrains adjacents au futur campus de McGill.

Au sujet des divers paliers gouvernementaux, il s'agit d'une occasion importante de démontrer de façon concrète leur engagement à trouver des solutions liées à la crise du logement et au réchauffement de la planète.

Nos propositions pour les parties du site Royal Vic adjacent au projet de McGill sont les suivantes :

- Que les propriétés servent le bien public en n'étant pas vendues au secteur privé.
- Qu'un véritable dialogue soit entrepris avec la société civile dans le but d'élaborer un projet qui sert le bien commun. Ceci pourrait également faire l'objet d'une collaboration

entre divers acteurs incluant : la communauté autochtone, les citoyens et les gouvernements.

- Qu'un mode collectif de propriété et de gestion soit mis en place, par exemple : une fiducie foncière, un organisme sans but lucratif ou une coopérative, ou un bail emphytéotique (tel qu'utilisé pour l'Hôtel-Dieu de Paris). Un tel modèle permettrait de garantir que les utilisateurs ou les résidents perpétuent un projet collectif dans les décennies à venir.
- Que le Pavillon Ross ainsi que le Pavillon des femmes soient alloués aux logements sociaux de nature coopérative pour les personnes autochtones, les aînés et potentiellement un projet intergénérationnel.
- Que toute rénovation soit faite selon les meilleures pratiques environnementales tout en respectant et protégeant le parc du Mont-Royal.
- Que les stationnements soient dé-bétonnés et convertis en jardins communautaires ou une autre forme d'agriculture urbaine et que les arbres et la végétation sur le flanc de la montagne du parc du Mont-Royal soient protégés.

Nous vous remercions de l'attention de vous porterez à notre proposition et vous prions d'agréer nos meilleures salutations.

Susan Read, Présidente

Coopérative d'habitation rue des Artistes de Montréal
3550 rue Ste-Famille, App. A
Montréal, Québec
H2X 2L1

(Cette lettre a été approuvé par les membres de la coopérative lors de l'assemblée générale qui a eu lieu le 11 novembre 2021)